



ASSOCIATION DES ANCIENS
D'AIR INTER

Renouvellement COTISATION 2020

Réf : DF 2011-2019

Cher(e) Ami(e),

Votre soutien à notre association est une condition incontournable à la réalisation de nos activités, nous vous invitons donc à nous adresser dès maintenant votre règlement pour 2019, vous serez certain de ne pas oublier et vous nous éviterez des relances coûteuses.

**Votre règlement doit impérativement nous parvenir
avant le 15 Mars 2020**

Si vous souhaitez vous abonner à la revue **Courrier des Retraités**,
ajoutez **5 €** à votre cotisation (édition trimestrielle).
Date limite de réception des abonnements à la FNAR le 01 Mars 2020

avec nos remerciements, recevez dès à présent nos meilleurs vœux pour 2020

Le Vice-président et Trésorier
Jean-Pierre SIMON

**PS : Pour les internautes, n'oubliez pas de nous signaler, le cas échéant, votre
changement d'adresse courriel**

**Ceux qui ont déjà réglé leur cotisation 2020 ne tiennent pas compte de cet appel mais
peuvent vérifier leur abonnement à la revue.**

✂

NOM Prénom

Cotisation 2020 inchangée 28 €

Depuis 19 années

Rappel de cotisations

28 € pour Agent IT
14 € pour Veuve/Veuf d'Agent IT
28 € pour Sympathisant

Je m'abonne à la revue
"Courrier des Retraités" pour + 5 € :

TOTAL :

J'envoie un chèque à l'ordre de l'ARIT de :

Si changement d'adresse courriel, veuillez la noter ici :